

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VEREL-PRAGONDRAN 73230
SEANCE DU VENDREDI 7 AVRIL 2023 A 20H**

Pour information, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, **le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations** de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et- ou publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

(La commune de Vérel-Pragondran étant une commune de moins de 3500 habitants, a fait le choix par délibération de continuer de faire ses publications par affichage, afin de toucher le plus large public possible, et notamment ceux qui n'ont pas accès facilement internet).

Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal signé par le Maire et le Secrétaire de séance.
Le PV devra ensuite être arrêté en début de la séance du conseil municipal suivant et affiché dans la semaine qui son adoption.

<u>NUMERO DE DELIBERATION</u>	<u>OBJET</u>	<u>DECISION DU CONSEIL</u>
	Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 MARS 2023	<u>approuvé</u>
	Vote du compte administratif 2022 du maire Vote du compte de gestion 2022 du comptable Affectation du résultat 2022 Vote des subventions pour l'A2V et les Barotiers	Quorum non atteint. Donc vote reporté à un prochain conseil.
15/2023	Subvention pour l'association des anciens combattants de Saint-Alban-Leysses/Vérel-Pragondran	<u>approuvé</u>
16/2023	Vote du budget primitif 2023	<u>approuvé</u>
17/2023	Tarifs 2023 pour la location de l'ancien presbytère	<u>approuvé</u>
	Autorisation de signature d'une convention de projet pour la bibliothèque avec Savoie Mont Blanc	<u>Vote reporté</u>
18/2023	Renouvellement de la convention d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie de la commune avec Grand Chambéry	<u>approuvé</u>

Affiché le 14 avril 2023.

Le Maire, Jean-Pierre COENDOZ


